



# Multirisque des professionnels de l'hôtellerie



✕ Osez entreprendre, nous assurons le reste.

# Multirisque des professionnels de l'hôtellerie

En hôtellerie comme en assurance,  
chaque client est unique.  
C'est pourquoi, Axeria vous propose  
une solution adaptée à votre activité.

## Gérant d'hôtel ou d'hôtel-restaurant

### Des prestations complètes, services compris.

Notre contrat qui vous assure une protection financière complète et efficace, tant dans votre activité professionnelle qu'en tant que particulier.

En effet, si votre habitation personnelle est à la même adresse que votre établissement, votre responsabilité et vos biens personnels sont également garantis.

## Un contrat spécifique, complet et adapté

3 niveaux de prestations sont proposées, selon la catégorie de votre établissement :

- o 1 et 2 étoiles et gîtes ruraux
- o 3 et 4 étoiles
- o 4 étoiles luxe, 5 étoiles et relais & châteaux

## Un extranet ergonomique

Vous disposez d'un extranet intuitif et facile à utiliser au quotidien :

- o **Visualisez le tarif rapidement**, ainsi que les différentes formules possibles
- o **Imprimez les différents** documents relatifs au contrat, y compris les attestations
- o **Gagnez du temps** en gérant les avenants directement sur le site

---

**Le paiement mensuel est proposé sans frais.**

---

## ● Votre assurance personnelle\*

### En inclusion :

- Une **protection juridique** pour votre activité professionnelle étendue aux recouvrements de créances ainsi que dans le cadre de votre vie privée
- Les garanties « **Tous Risques informatique et bureautique** » et « **Bris de machine** » en valeur de remplacement\*\*
- La garantie « **Perte de marchandises réfrigérées** »
- Un **montant de garantie illimité** pour votre contenu professionnel sur les risques incendie et dégâts des eaux pour les hôtels 3 étoiles, 4 étoiles, 4 étoiles luxe, 5 étoiles et les relais & châteaux

### Selon vos besoins, vous choisissez des garanties en option :

- Une garantie « **Homme clé** » prenant en charge la perte d'exploitation suite à maladie ou accident
- Une garantie « **Tout sauf** » pour une protection étendue, au-delà des événements principaux
- Une garantie « **Tous Risques piscine** », « **Installations extérieures** » et « **Tous Risques cave à vins et à cigares** »
- Une extension de 6 mois de la garantie « **Pertes d'Exploitation** »

\* L'ensemble des garanties, options et services présentés ci-dessus, s'applique selon les modalités prévues aux Conditions Générales, aux Conditions Particulières.

\*\*Pour les biens de moins de 2 ans.

## ● Le contrat au quotidien

Pour la protection de votre personnel, de votre clientèle et de vos biens, Axeria vous propose de prendre partiellement en charge, au choix :

- La **formation de votre personnel** à la prévention du risque incendie ou aux premiers secours
- Le **remplacement de votre friteuse**, après trois ans d'assurance sans sinistre

---

Cette participation forfaitaire est définie par Axeria et attribuée une fois sur la durée du contrat, sur présentation de justificatifs.

---

### Profitez également d'un tarif « responsable » !

Le montant de votre cotisation dépend des mesures de prévention et sécurité que vous avez mises en place dans votre établissement.

À titre d'exemple, la présence d'un gardien de nuit ou l'existence d'un parking clos et gardienné réduisent le coût de la garantie vol.

Une fréquence d'entretien des installations supérieure à celle imposée par la réglementation réduit la prime incendie.

La présence d'une personne préposée aux travaux d'entretien permet une réduction de la prime dégâts des eaux.



✕ Osez entreprendre, nous assurons le reste.

Axeria  
27 rue Maurice Flandin - CS 53713 - 69444 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 27 46 14 00 - [www.axeria.fr](http://www.axeria.fr) - [axeria@axeria.fr](mailto:axeria@axeria.fr)

Axeria iard - S.A. au capital de 38 000 000 € - RCS Lyon 352 893 200 - Entreprise régie par le Code des Assurances  
Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75 436 PARIS CEDEX 09